

430
Quinzième Année - N° 12 - Deuxième Série

Le Numéro : 25 centimes

20 Août 1934



LE RÉVEIL SYNDICALISTE

ORGANE DE L'UNION DÉPARTEMENTALE
DES SYNDICATS CONFÉDÉRÉS DE LA LOIRE INF^{RE}

ACTION. ÉDUCATION SYNDICALES. DOCUMENTATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
Siège Social : BOURSE DU TRAVAIL
Rue Arsène-Leloup - NANTES

TÉLÉPHONE 145.88
Abonnement : 5 francs par an
Paraissant le 6 et le 20 de chaque mois

Rédigé et composé exclusivement par des camarades syndiqués
La Correspondance doit être adressée
au Secrétaire de l'Union Départementale

NOTRE OPINION

Sur le programme Confédéral...

La C. G. T., en décidant la grève générale de 24 heures, a réuni, autour de son mot d'ordre, tous les hommes épris de liberté, toutes les forces démocratiques du Pays. Dans les grandes villes de France, les plus petites localités, des manifestations se déroulaient situant, cette journée, comme l'une des plus mémorables qu'ait connus la 3^e République depuis la Commune.

Le Peuple manifestait, sous l'impulsion des Syndicats de la C. G. T. Ces derniers n'appartenant à aucun parti, forts de leur indépendance à l'égard de tous, appliquèrent la décision confédérale, réalisant ainsi, pendant 24 heures, l'union effective de toutes les masses laborieuses de la nation. Ils acceptèrent tous les concours pour s'élever contre les troubles du 6 février décidés à imposer en France, le régime fasciste, et ils réussirent pleinement, là où d'autres auraient lamentablement échoué.

Après le 12, une Presse bien stylée s'est ingéniée à insinuer. Si les syndicats ont réagi, disait-elle, c'est qu'ils ont été alertés pour défendre tel ou tel parti ou nous imposer des méthodes condamnables. Ces informations répétées, colportées, ont pu, en partie, malgré les protestations des syndicalistes, fausser la portée de cette journée. Maintenant, elle s'estompée, d'autres événements ont surgi, il semble qu'elle n'est plus, pour tous ceux qui y participèrent avec enthousiasme, pour beaucoup de travailleurs aussi, qu'un simple épisode qui ne devait pas avoir de lendemain.

Ainsi, s'oublie vite les sentiments qui unissent, ce jour-là, le monde du travail. Celui-ci, en effet, n'a pas cru devoir cimenter plus solidement cette union éphémère, en se groupant dès qu'il en a eu connaissance autour du plan de rénovation économique de la C. G. T.

Sitôt après les assemblées régionales et nationales qui l'adoptèrent, quelques critiques furent émises. Elles émanaient de ceux qui, le danger

passé, considéraient le rôle de notre centrale ouvrière comme terminé. Puis, elles firent tache d'huile au point que, présentement, plane sur le programme de la C. G. T. une indifférence coupable.

Certes, d'autres plans ont surgi, élaborés par d'autres organisations. Leur multiplication a permis qu'on les ironise en bloc. Pour notre part, nous avons très peu réagi contre nos adversaires ou nos contempteurs ; la conspiration du silence ensuite, a fait le reste. Ainsi, s'est atténuée la confiance que nous avions portée au plan de notre Confédération.

Sans nous en rendre compte, malgré toute notre active campagne, malgré les meetings, malgré les tracts, nous nous sommes laissés manœuvrer. Mais, il est encore temps de réagir, de seconder efficacement l'action de la C. G. T. qui a agi, en la circonstance, en préconisant des solutions qui sauvegardent les conditions de vie des travailleurs, en tenant compte des réalités et des possibilités, dans un sens, celui d'une action qui ne peut être vouée à l'échec. Elle ne s'est pas bornée de vitupérer le régime, de réciter comme un chapelet les sempiternelles condamnations du capitalisme défaillant : elle a dressé un programme constructif et applicable.

A nous d'œuvrer, dans l'avenir, pour qu'il se réalise, de l'épauler, de le répandre, de le défendre contre la mauvaise foi colportée. Pour cette tâche, nous ne devons compter que sur nous. La Presse, depuis l'Agence Havas, forteresse du capitalisme, le plus avide et le moins probe intellectuellement, jusqu'aux grands quotidiens, pratiquera à l'égard du plan de la C. G. T. ce que j'ai déjà désigné : la conspiration du silence jusqu'au moment où il prendra racine. Alors, elle en parlera, avec toutes les règles de l'art ; elle en démontrera les dangers et saura exalter les mérites, non de la déflation qui nous dessille les yeux actuellement, mais de la dévaluation de la monnaie, nouveau dada favori de M. Paul Reynaud.

RÉVEIL SYNDICALISTE.

On nous signale...

La Direction de la Raffinerie de Chantenay prenant comme prétexte, un sous-rendement, vient de diminuer de 0 fr. 35 de l'heure, les salaires de vieux travailleurs qu'elle occupe depuis des années.

C'est ainsi qu'elle a cru devoir manifester sa reconnaissance à l'égard de ses vieux ouvriers. Devons-nous nous en étonner ? Certainement, lorsque nous savons, qu'elle affiche des idées philanthropiques, qu'elle décerne des médailles. Nous pensons, avec raison, qu'au lieu de distribuer ces récompenses toutes honorifiques — qui ne lui coûtent pas beaucoup — la Direction de la Raffinerie ferait mieux d'avoir présentement, plus de considération et de sollicitude envers ses employés qui voient leurs forces diminuées par l'âge et par une dure vie de labeur.

Les médailles, c'est fort bien, mais ça ne se mange pas !

Nous avons demandé à tous nos lecteurs de bien vouloir nous signaler les infractions à la loi de 8 heures et au repos dominical qu'ils auraient dûment constatées.

Ces jours derniers, nous apprenions que dans un hôtel voisin des cours et de la gare P. O., le personnel effectuait la journée de 14 heures. De plus, on nous précisait que l'Administration de cet établissement songeait à réduire la journée de compensation due aux employés ayant travaillé le dimanche.

Nombreux sont les établissements qui, à ce sujet, en prennent à leur aise, mais il faut reconnaître que celui-ci va un peu fort.

Serait-il donc impossible de les contraindre tous, à appliquer les lois en vigueur ? Nous posons la question à qui de droit.

TRIBUNE SYNDICALE

La question des "Pouvoirs d'achat", est vivement controversée. Nous croyons devoir bien faire en reproduisant, sous cette rubrique, l'article paru à ce sujet dans "le Professionnel des P. T. T.", du 4 août 1934, que nous devons au camarade Vallet, vieux militant syndicaliste, toujours sur la brèche.

A propos de pouvoirs d'achat

M. Duboin, dans l'Œuvre du 14 juin, écrit que, dans le système économique actuel, il n'y a pas de possibilité d'augmenter le pouvoir d'achat des masses.

Grosso modo, c'est exact. On peut déplacer les pouvoirs d'achat par une mutation de catégorie sociale à une autre, mais, en effet, on n'augmente pas la masse des pouvoirs d'achat si l'on se contente de créer des richesses nouvelles non échangeables.

Alors M. Duboin s'évertue à se racrocher à une idée : le droit au travail. Il s'agit de répartir le travail restant d'une autre manière.

Il y a certainement quelque chose à faire dans ce sens-là. Mais je demande en quoi une révision générale des tâches, une utilisation plus judicieuse de la force et de l'activité humaines augmentera-t-elle la masse des pouvoirs d'achat ? Ce que vous retirerez à l'un, vous le donnerez à l'autre ?

Soit. Vous pouvez ainsi réaliser quelque chose de plus juste. La diminution de la journée de travail ?

Soit, encore. Puisque l'ère de la machine le permet. Mais tout cela n'augmente pas la richesse globale, le revenu global d'un pays, la somme de toutes les rémunérations. Et s'il est bien certain qu'une plus juste répartition des richesses est le dernier mot de toutes les thèses sociales d'avant-garde, il n'en est pas moins vrai que cela suppose la conservation de ces richesses et leur échange possible. Tout le monde répète l'antienne : « Il faut donner des pouvoirs d'achat aux foules. Il faut donner des pouvoirs d'achat aux chômeurs ».

Très bien. Où les prendrez-vous ? Dans la lune ? Pour conserver des richesses, il ne faut pas ni les détruire, ni les gaspiller, dirait M. de La Palisse.

Il n'y a que deux formes de destruction des richesses : les catastrophes cosmiques — ceci regarde Dieu le Père, probablement — et les guerres — cela regarde les hommes.

Il ne faut donc plus faire de guerres. Mais il reste le gaspillage des richesses.

On gaspille une richesse en ne l'utilisant pas aux besoins réels de l'humanité (coton brûlé, café jeté à la mer, blé laissé à pourrir). A proprement dire dans ces cas, ce n'est pas la matière perdue qui constitue le gaspillage, puisqu'elle est en trop, c'est l'argent et l'effort qu'il a fallu pour produire cette matière perdue. Pour le blé, par exemple, il a fallu des engrais achetés cher, des machines achetées cher et qui se sont usées pour rien, des transports coûteux et sans résultat non plus.

Autre exemple de gaspillage. Telle technique qui substitue une machinerie nouvelle à une machinerie ancienne non amortie entraîne une perte sèche.

Tout ce qu'il reste de frais à amortir est comparable à une somme d'argent qu'on prendrait pour la jeter à la mer.

Or, depuis 1914, les hommes ont détruit des milliards et des milliards de richesses d'abord.

Et, ensuite, ils ont continué à gaspiller le reste. Et ils s'étonnent que la masse des pouvoirs d'achat, non seulement ne puisse être augmentée, mais aille en diminuant. La fantasmagorie de la monnaie-papier, de l'inflation, leur a caché ces vérités. Ils ont détruit et ils gaspillent. Ils se ruinent en machines et en surproduction. Ils n'ont pas encore compris le fait que j'ai signalé avec quelque honte il y a déjà bien des mois, à savoir : que les produits ne sont réellement des richesses que lorsqu'ils s'échangent.

Notre grand Proudhon a montré dans des pages lumineuses que la circulation des richesses est la clef de tout.

Il faut donc cesser de détruire, cesser de gaspiller, puis échanger.

Mais alors cela suppose un certain nombre de conditions que le monde devra apercevoir s'il ne veut pas crever :

A. — En ce qui concerne les machines : 1^o Il faut subordonner l'apparition d'une technique nouvelle à l'amortissement total du matériel créé par les techniques anciennes ; 2^o il faut limiter les machines en nombre de façon qu'elles se trouvent toujours dans les conditions du plein rendement.

B. — En ce qui concerne les produits : Il ne faut créer des produits qu'en raison de besoins connus, donc comme il faut réorganiser l'industrie, il faut réorganiser l'agriculture.

C. — En ce qui concerne l'argent : Il faut trouver un système — ça, c'est un problème financier et qui regarde les idoles — qui rende toute théaurisation impossible et qui assure la continuité de la circulation.

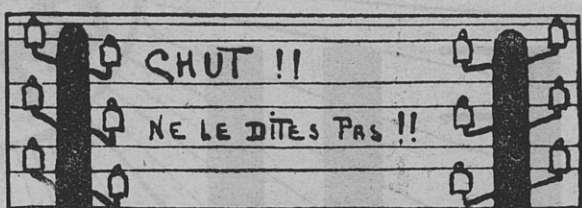
On demande souvent : Que faut-il faire ? Comprendre, d'abord.

Or, on a la preuve tous les jours que de forts bons esprits n'ont pas encore compris que la surproduction est un désastre. Les choses, toutes les choses qui sont destinées à être vendues pour donner à celui qui les détient un pouvoir d'achat, n'ont absolument aucune valeur si personne ne les achète. Et personne ne les achète dès qu'elles sont en surnombre. Et dès qu'elles sont en surnombre et ne se vendent pas, elles constituent une perte sèche de travail, de capitaux, un gaspillage. On peut se ruiner en produisant. La surabondance voulue est aussi bête que le serait une non production voulue. Le point d'équilibre qui conditionne toute prospérité, c'est le rapport exact entre les besoins et la production, parce que c'est le rapport, et c'est lui seulement, qui rend l'échange possible. Et toute richesse vient de l'échange, ou plus exactement tout produit perd son caractère de richesse lorsqu'il devient impossible de l'échanger. Qu'on ne me dise pas qu'un pays est riche parce qu'il a devant lui des stocks de cuivre, de charbon, de bois, de blé, de tout ce que vous voudrez. S'il a tous ces stocks et ne les vend pas, il a perdu exactement à une production inutile tous les capitaux et la rémunération de la main-d'œuvre qui ont été nécessaires pour créer ces stocks. On n'a pas encore compris ça. On n'a pas encore compris les méfaits de la surproduction, ni les méfaits de la concurrence. Or, rien à faire pour s'orienter vers une organisation économique raisonnable du monde tant qu'on croira justes quelques idées fausses desquelles on ne veut pas démordre.

Tant qu'on continuera à surproduire sans pouvoir vendre, on ruinera les producteurs. Tant que les producteurs pousseront la concurrence à la guerre féroce des machines et des bas prix, de revient, ils se ruineront entre eux. Et, comme producteurs et consommateurs sont les mêmes hommes dans l'ensemble d'une population, il n'y a pas moyen d'augmenter le pouvoir d'achat d'un consommateur qui se ruine comme producteur.

Et tant que tout le monde croit que la surabondance et concurrence sont des bienfaits et non des maux, il n'y a rien à faire qu'à laisser l'évidence se manifester d'elle-même petit à petit et éclairer ceux qui ont des yeux pour voir.

VALLET



J'apprends que les officiers et les sous-officiers de l'armée de l'air, vont être dotés de poignards : Il y en aura à poignées blanches, d'autres à poignées d'ivoire. Tout un équipement est prévu pour le port de cette arme... essentiellement de parade. Je ne vois pas bien, en effet, comment les aviateurs l'utiliseront, lors de la prochaine dernière, dans leurs raids de bombardements ou dans leurs combats aériens.

Certes, toute une industrie va, de ce fait, prospérer. Des ouvriers vont avoir du travail. C'est un bien, dira-t-on ?

Ne partageons pas ce point de vue, il y a tant de travaux plus utiles qui pourraient être entrepris, qui occuperaient aussi des chômeurs et auraient l'avantage de mieux servir la collectivité.

La tombe d'Anatole France, au cimetière de Neuilly, était abandonnée. La ville de Paris, d'après la clause du testament qui lui léguait la fortune du grand écrivain, devait en assurer l'entretien.

Elle n'en a rien fait.

Il a fallu de nombreuses protestations pour qu'elle se décide à voter les crédits nécessaires.

Heureusement que cette négligence inqualifiable ne porte pas atteinte à la mémoire du grand écrivain, ni à son œuvre.

La session du Comité Départemental d'Action Economique est close. Mareyeurs, marchands de poissons et pâtisseries ont été les derniers entendus. Il ne nous reste plus maintenant qu'à attendre les heureux résultats des diverses consultations. Je crains fort, que les travailleurs les attendront longtemps. La vie chère est et reste. Elle constitue un véritable scandale contre lequel, il apparaît, qu'on ne peut rien ; salaires, traitements, indemnités, retraites, pensions, ont été diminués ; cela devait amener, d'après M. Nicolle lui-même, automatiquement, une réduction du coût de la vie. Et voilà qu'il réclame à son tour des mesures énergiques contre les spéculateurs sans scrupules, avouant ainsi, avec M. Paul Reynaud, aussi ardent déflationniste que lui, que la déflation n'a pu atteindre que le pouvoir d'achat des masses consommatrices, c'est-à-dire de tous les travailleurs.

Beau résultat, en vérité, qu'il faudra bien élucider.... !

L'unité fait son chemin. Les rapprochements entre adversaires de tendances se multiplient. La bonne camaraderie règne, semble-t-il. Des deux côtés on s'évertue à rechercher les moyens susceptibles de regrouper les forces syndicales : échanges de correspondances fixant les bases d'un premier accord, négociations entre militants responsables, déclarations sincères ou chaque fraction affirme son ardent désir d'unité. Rien ne manque en somme, dans ces prises de contact, mais l'unité est-elle proche ? Qu'il me soit permis d'en douter. L'action commune réalisée sur le plan politique, par le parti socialiste et le parti communiste, peut-elle prélever chez nous aussi, l'unité organique que nous souhaitons et que seule nous voulons ? Je ne le pense pas.

Une action commune se déroule présentement. Que peut elle donner, en faveur de l'unité, lorsque des thèses divergentes, quant au fond, continuent à s'affronter, même modérément ; lorsqu'il est permis à telle fraction de pousser ses cris favoris « les Soviets partout », « Front unique », « Front rouge », Vive la Russie soviétique » et j'en passe ; lorsque l'on sent qu'aucune discipline n'existe, que chaque fraction suit fidèlement les directives qui lui sont propres.

Avec ce moyen, l'unité n'avance pas d'un pas. Il cimente plus solidement les deux tendances et a l'avantage de favoriser et d'aider celle qui s'affirmerait jusqu'à ce jour, la plus inconséquente et la plus faible.

C'est là, un point de vue qui me conduit à dire que le mouvement syndical est trop averti pour qu'il suive cet exemple.

Le rassemblement des forces ouvrières dans le sens indiqué dans le paragraphe précédent se réalise sur un point : **contre le fascisme**. Ce dernier pourtant a vraiment, en France, du plomb dans l'aile car, devant les faits, les yeux s'ouvrent et seuls, quelques naïfs peuvent encore suivre, chez nous, les Taittinger, Henriot et consorts. En Italie, le déficit budgétaire annuel est de 8 milliards de francs, les exportations sont tombées de 22 milliards en 1928 à 7 milliards en 1933, les salaires vont subir de nouvelles réductions sans que le coût de la vie ne fléchisse. L'Allemagne suspend tous ses paiements à l'étranger. Les assassins nazis s'égorgeant entre eux. C'est la banqueroute proche, la couverture du mark tombe à 2 ou 3 % des billets en circulation. Le fascisme c'est la misère et le désespoir pour les travailleurs, la menace de guerre pour l'humanité. Mais, ce rassemblement apparaît essentiellement politique, lorsque le fascisme soulève des questions d'ordre économique qui

En marge de l'Unité

Le changement de tactique des Unitaires à l'égard de la C. G. T., des organisations confédérées, est-il loyal et sincère ? Telle est l'importante question que nous devons nous poser.

A toutes fins utiles, nous soumettons aujourd'hui, au jugement de nos camarades qui ont à se prononcer sur les propositions d'unité que les Unitaires leur ont soumises ou leur soumettront, les mobiles qui font agir la C. G. T. U.

Nous les extrayons d'une circulaire n° 26, en date du 6 juin 1934, de la C. G. T. U., adressée aux Commissions Exécutives des Fédérations et Unions Régionales Unitaires.

Voici :

« En application des décisions de nos assises — décisions maintes fois répétées — nous nous efforçons de faire comprendre toute l'impérieuse nécessité d'aider au développement de l'opposition dans la C. G. T., de la soutenir... »

« Avec les Fédérations et Unions Régionales, ainsi que par d'autres moyens, nous sommes parvenus à établir un premier état des groupes d'opposition dans les Syndicats réformistes... »

« Il vous appartient de prendre des mesures plus complètes. »

« Mais il est bien certain que le travail d'opposition dans les syndicats réformistes ne peut être seulement une question d'organisation... »

« Il faut par des prises de contact avec des militants et organisations confédérées, développer et cristalliser l'opposition à la collaboration des classes, les manifestations d'hostilité aux Etats Généraux de la C. G. T. »

« Il dépend beaucoup de nous que cette opposition se développe, se concrétise par la constitution d'opposition dans les réunions confédérées, dans les syndicats réformistes... »

« Les Unions Régionales doivent rechercher les contacts avec les syndicats qui s'affirment en opposition, etc... »

Cette circulaire 26 édifiante termine ainsi.

« Nous ne pouvons par la présente, aborder tous les aspects de notre travail dans la C. G. T. Nous espérons cependant avoir attiré fortement votre attention et que vous prendrez toutes mesures pour le développer activement. »

C'est ainsi que la C. G. T. U. travaille loyalement à la réalisation de l'Unité syndicale ! Avertis, comme nous le sommes, nous serions impardonnables si, cédant aux sentiments qui nous poussent à souhaiter et à favoriser le rapprochement de tous les travailleurs, nous tombions dans le guépier que la C. G. T. U. si légèrement nous tend.

Camarades, il vous appartient de méditer ce texte, de bien réfléchir et d'agir avec circonspection.

LE RÉVEIL SYNDICALISTE.

Il ne suffit pas de nous assembler pour discuter de résolutions ni même que nous manifestations en masse compacte dans les rues ; ce qu'il faut, c'est obliger à des modifications profondes qui s'inscrivent dans la Constitution et qui renouvellent la physionomie économique de notre pays, qui créent, à la place de l'oligarchie financière et de la ploutocratie industrielle, la démocratie économique.

C'est ici que doivent être exprimées à la fois la puissance de notre organisation et la volonté de porter partout, jusque dans les bourgades les plus reculées, la parole de la C. G. T., afin de déterminer le mouvement d'opinion qui nous fera triompher.

Léon JOUHAUX.

portent atteinte aux conditions de vie des travailleurs et des masses laborieuses.

C'est pourquoi beaucoup auraient souhaité que le rassemblement de tous les travailleurs se réalise autour du programme de rénovation économique de la C. G. T., des revendications immédiates que cette organisation préconise, imitant en cela, toutes les puissantes organisations économiques et financières de la France, toutes les associations du commerce, de l'agriculture et de l'industrie qui réalisaient en 1932 leur union sur un plan que nous subissons, qualifié œuvre de salut public et qui s'intitule : « Plan de redressement économique et financier de la France. »

Le plan de la C. G. T. qui aborde — dans ses grandes lignes certes — les redoutables problèmes économiques, qui justifie ses solutions n'a pas, il faut le reconnaître, la sollicitude de nos politiciens modernes.

Ainsi, comprenons-nous davantage ce besoin d'indépendance qui s'est toujours manifesté dans le mouvement syndical.

Dans les Métaux

**Unité Syndicale... Oui !
Combinaison... Non !**

Nous assistons à des expériences qui résultent, semble-t-il, du courant d'unité qui se manifeste. Ces expériences peuvent nous conduire à des aventures, aux conséquences désastreuses au mouvement syndical, si nous n'y prenons garde.

Après l'alliance du Parti Communiste et du Parti Socialiste en vue d'une action bien déterminée, la C. G. T. U. et ses Syndicats, rompant avec le passé, font à la C. G. T. et aux organisations confédérées des propositions identiques qui aboutissent, ni plus ni moins, à la formation d'un « front unique du Travail ».

Le Syndicat Confédéré des Métaux de Nantes examinant les propositions qui lui ont été faites par le Syndicat Unitaire a pris position dans une lettre qu'il a adressée tout récemment aux camarades unitaires, et que voici :

Nantes, le 3 Août 1934.

Aux Camarades du Conseil Syndical du Syndicat Unitaire des Métaux de NANTES.

Camarades,

Notre Conseil Syndical élargi, ayant examiné au cours de sa réunion du 2 AOUT les propositions que vous formulez dans votre lettre du 20 JUILLET, tient à nouveau à vous déclarer que le Syndicat Confédéré des Métaux reste, comme par le passé, animé du plus grand désir d'unité. Si celle-ci n'est pas encore réalisée, notre organisation ne peut être rendue responsable ; d'ailleurs, les motions votées dans nos divers Congrès corporatifs, plus particulièrement la motion JAPY suivie de la déclaration du camarade JOUHAUX, secrétaire général de la C. G. T., permettent en effet, cette unité totale de la classe ouvrière ; par contre, les directives qui vous sont données par votre Centrale (la C. G. T. U.), incluses dans vos circulaires n° 26 et 27 en date des 6 et 16 JUIN 1934, vont contre l'unité ; elles vous recommandent de mener une action de noyautage de nos propres organisations, c'est-à-dire de diminuer l'autorité que celles-ci ont su acquérir.

Devant ces faits, nous ne pouvons que vous confirmer les réponses que nous vous avons faites sur des propositions de votre part, identiques à celles que vous formulez présentement.

De plus, nous tenons à vous souligner que nous sommes d'accord avec les réponses faites par la C. G. T. à la C. G. T. U. et par la Fédération Confédérée des Métaux à votre propre Fédération.

En conclusion, pour notre part, nous vous disons que si vous êtes réellement partisans de l'Unité organique de la classe ouvrière, nos réponses doivent vous permettre de rallier notre Syndicat Confédéré des Métaux ; vous pouvez être persuadés que vous y serez reçus en camarades avec les mêmes droits que tous ceux qui y sont toujours restés fidèles, c'est-à-dire les droits de critique et d'observation.

Recevez, Camarades, nos salutations syndicalistes.

Pour et par ordre :
Le Secrétaire, G. ROUAUD.

Quelles sont les raisons qui ont amené nos camarades des Métaux à répondre dans ce sens ? C'est, qu'ils se méfient à juste titre et se souviennent. Ils ne veulent pas être dupes de ce revirement spontané qui aboutit, en somme, à la constitution d'un syndicat unique, c'est-à-dire d'un troisième syndicat qui créerait la discorde et la division. Il y en a déjà un de trop, mais les Unitaires, c'est leur droit, ne veulent pas de notre vieille C. G. T. « Monmousseau » ne disait-il pas en 1931 : « C. G. T. unique, C. G. T. de trahison ». « Gitton », autre leader de la C. G. T. U., n'écrivait-il pas en 1933 : « Il est des frontières à respecter ; notre organisation ne saurait, sans trahir dans le bain de la trahison réformiste, tendre ses bras vers la C. G. T. ».

Il faut reconnaître, qu'il nous est difficile d'admettre chez nos camarades unitaires, une autre attitude, lorsque nous n'ignorons pas que les propositions qu'ils nous soumettent, répondent aux mots d'ordre du Comité Confédéral Unitaire de Mars 1934. La résolution votée à ce Comité est claire et précise. Elle prône quelques idées maitresses en faveur d'une opposition à mener dans les syndicats confédérés par exemple :

« Tout en travaillant fraternellement avec les ouvriers confédérés et en s'engageant à cesser toute attaque contre les organisations et militants de base qui lutteront effectivement, avec eux, contre le fascisme et pour les revendications, les syndicats et syndicats unitaires n'abandonneront jamais leur droit de critique à l'égard de la C. G. T. et de ses dirigeants ».

« L'opposition grandit dans les syndicats réformistes contre la politique de collaboration de la C. G. T. Il appartient aux syndicats unitaires de la développer et de la soutenir, cette méthode devant contribuer largement au développement du front unique ».

Ainsi la C. G. T. U. s'engage dans une action sournoise de dissocation de notre centrale ouvrière dont les travailleurs feraient les frais.

Ceci se passait en mars 1934, mais reste toujours la ligne de conduite de la C. G. T. U. Elle confirme, en effet, le 16 juin 1934, par des circulaires à toutes ses Fédérations et Unions Régionales Unitaires l'opposition dans la C. G. T. et l'organise même, en indiquant les moyens pratiques pour la réaliser sûrement.

Ces faits ne peuvent être contestés. Nous disons alors, que la C. G. T. U., obéissant au Parti Communiste, cache aux travailleurs ses véritables buts et qu'il nous appartient à nous de les dévoiler.

La C. G. T. U., sous le manteau de l'Unité, tend à créer une organisation de masse liant le Parti Communiste avec la classe ouvrière (*Humanité*, 13 octobre 1932). Ce journal précisait : « Dans les pays où les Partis Communistes sont numéri-

quement faibles, où il y a des syndicats réformistes de masse, où il n'existe pas de syndicats révolutionnaires, il importe de renforcer et de développer le travail de l'opposition syndicale révolutionnaire, soit, en recrutant des inorganisés, soit, en transférant des membres de l'opposition syndicale révolutionnaire dans les syndicats réformistes ».

Rien n'est donc changé. L'attitude de la C. G. T. U. reste la même. Mieux, fervente de l'unité d'action, elle opère actuellement une division chez nos camarades Dockers (qui viennent de joindre notre Centrale), en s'efforçant de constituer une nouvelle Fédération Unitaire des Ports et Docks.

Arrêtons là, cette documentation que nous pourrions poursuivre aisément. Affirmons, encore une fois, que nous sommes partisans de l'unité, d'une unité organique de la classe ouvrière, la seule qui, dans l'intérêt même de tous les travailleurs, est à désirer. Mais, pour cela, il faut qu'il y ait de part et d'autre, bonne foi. Pour nous, confédérés, aucun doute, notre position est nette, exempte de toutes manœuvres.

Ce sont les motions votées dans nos Congrès corporatifs qui nous guident. Elles sont connues de tous et peuvent rapidement réaliser l'unité.

Unité, oui, dans l'indépendance du mouvement syndical. Combinaison, non ! Nous ne voulons pas être dupes.

L'Avenir des Jeunes

S'il est un problème grave, c'est bien celui de l'avenir des jeunes gens et il ne faut pas être grand clerc pour deviner que dans quelques années les caisses de chômage ne paieront guère qu'à des jeunes cette indemnité, ce secours, synonyme d'aumône.

Que voyons-nous déjà, depuis 1931 ? Une multitude de bacheliers, licenciés, brevetés, d'ouvriers spécialisés qui ne travaillent pas, ou qui bricolent.

Les parents ont consenti de lourds sacrifices pour que leurs enfants aient de l'instruction ou un bon métier en mains.

Lorsque quinze, dix-huit, vingt ans arrivent, plus de place, ni au bureau, ni dans l'administration, ni à l'atelier. Les portes sont fermées. Le temps que nous vivons ne nous donne pas l'espoir qu'elles s'ouvriront de sitôt.

Que deviennent ces jeunes gens ? Des aigris. Ils attendent, on leur dit de patienter ; les années passent et rien ne vient. C'est la même incohérence dans l'organisation du travail, la même inconscience des gouvernements.

Inconscient, le mot n'est pas trop fort, le gouvernement qui parlait de repousser l'âge des retraites alors qu'à la porte des milliers de candidats, des centaines de lauréats veulent entrer et attendent ; inconscients les dirigeants qui arrêtent le recrutement dans les services publics alors que les écoles et facultés regorgent de futurs candidats à la fonction publique ; inconscients les patrons et directeurs qui embauchent des retraités ou des employés ayant des ressources connues sous prétexte de les payer moins cher ; fou un Etat qui donne une retraite d'une main, un salaire de l'autre au même individu ; imprvoyant un pays qui ne pense pas de réglementer le travail de la femme mariée.

Economies ? Ce n'en sont pas. Demain, des milliers de jeunes hommes demanderont des comptes à cette société qui les a si bien élevés et qui les a si proprement laissés choir. Le succès d'Hitler, on oublie trop que ce sont les jeunes insatisfaits qui l'ont réalisé.

Un régime qui ne sait plus employer ses hommes est bien malade, il voudrait sombrer plus vite qu'il ne s'y prendrait pas autrement.

Mais après ? Que feront les jeunes ? Où iront-ils ? L'exemple allemand est là. Gare !...

LA GRANDE PRESSE

Quand la grande presse se fait, elle est payée pour se faire et vous trahit.

Quand la grande presse parle, elle est payée pour parler et vous trahit encore.

Quand la grande presse ment, elle est payée pour mentir et vous trahit toujours.

Qui la paie !

- 1° Les marchands de canons ;
- 2° Les Compagnies de chemins de fer ;
- 3° Les grandes Banques et les Compagnies d'assurances ;
- 4° Les Compagnies concessionnaires de services publics ;
- 5° Les grands maîtres du jeu et de la prostitution ;
- 6° Le Gouvernement français et les Gouvernements coloniaux ;
- 7° Les Gouvernements étrangers.

Sans compter la publicité financière ou les commandites de personnalités fortunées.

Ne lui apportez pas votre argent



Confiance ! Confiance !

De "L'Effort Français", 11 Août 1934 (Hébdomadaire d'Economie et de Finance) sous la signature de Robert Veyssté :

La force principale de la France, dans les conjonctures présentes, est plus que jamais l'union des Français. Tous les gens raisonnables, de chez nous doivent s'en rendre compte, en même temps qu'ils ne sauraient perdre de vue les raisons de confiance qui s'affirment progressivement. Situation budgétaire très assainie. Crédits abaissés à 47 milliards pour l'exercice 1935. Trésorerie mise à l'aise. Politique financière liée à la diminution des prix de revient et à la reprise des affaires.

Pour ces raisons, que chacun peut vérifier, n'est-on pas fondé à réclamer, selon un mot heureux, « la trêve du pessimisme » ?

L'auteur de ces lignes nous la baille belle. Vous tous « gens raisonnables » qui avez subi les méfaits de la déflation, soyez souriants et suivez le conseil : faites la trêve ! En serrant votre ceinture d'un ou plusieurs crans, consolez-vous, en pensant que les prix de revient ont baissé et qu'ils ont permis une reprise des affaires.

Après tout, si pour vous ça ne va pas mieux, n'est-ce pas là, un tout petit détail ?

C'est à prévoir !

De « L'Information Sociale » (Charles Dulot) :

Mettant à profit la recrudescence d'activité qu'on escompte du plan Marquet, les fabricants de ciment ont brusquement majoré leurs prix dans des proportions fantastiques, bien certains que le gouvernement qui, pourtant, s'est engagé en procédant à la « déflation » des traitements à faire baisser leurs prix, ne se permettrait pas de mettre le nez dans leurs trafics d'accaparement et de monopolisation.

Tant que les gouvernements auront toute sollicitude pour les Congrégations économiques, il en sera toujours ainsi. Ont-ils pu imposer jusqu'à ce jour leur volonté ? Certes pas, à ces congrégations qui peuvent, sans danger pour elles, comme l'association de la Meunerie Française nous l'a démontré tout récemment, passer à l'illégalité et se moquer de la loi.

L'aveu

Du Communiqué Officiel du Ministre des Finances que toute la Presse a reproduit :

« En ce qui concerne les recouvrements (des impôts) effectués en avril, mai et juin 1934 sur les contributions indirectes et les monopoles, il y a, par rapport aux évaluations budgétaires, une moins-value de 871.028.000 francs ; et pour les domaines, une moins-value de 2.988.900 francs. »

« Les recouvrements opérés pendant les mois d'avril, de mai et de juin, présentent par rapport aux recouvrements du même ordre opérés pendant les mêmes mois de 1933 : pour les contributions directes, une plus-value de 549.244.000 francs ; pour les contributions indirectes et les monopoles, une moins-value de 283.405.000 francs et pour les domaines une moins-value de 4.293.700 francs. »

874 millions en moins. N'est-ce pas là, une conséquence des diverses mesures de déflation ? Notre Grand Argentier, paraît-il, n'a pas été du tout surpris. Si l'on enregistre une moins-value dans les rentrées d'impôts, dit-il, c'est que les évaluations ont été forcées et, que la crise économique se fait toujours sentir. Soit, admettons. Mais il est une chose à laquelle lui et tous les déflationnistes enragés ne s'attendaient sûrement pas, c'est bien de voir, après les sévères mesures d'économies, le prix de la vie rester sans changement !

Le point crucial de la déflation se trouve donc être, la vie toujours chère. Comme nous sommes à peu près certains que l'on ne prendra pas en haut lieu des mesures énergiques, nous pouvons affirmer que la faillite du système est proche.

Vingt ans après

Du Discours de Mussolini à la Chambre Italienne, j'extrais ce passage :

Le dilemme terrible qui pèse sur les cœurs des masses depuis les origines de l'histoire est celui-ci : « La Guerre ou la Paix ».

L'histoire nous enseigne que la guerre est le phénomène qui accompagne le développement de l'humanité. Elle est peut-être la fatalité tragique qui plane sur la masse humaine : La guerre est pour l'homme ce que la maternité est pour la femme.

Dans l'Encyclopédie Italienne, j'ai nettement défini mon point de vue philosophique et doctrinaire. Non seulement je ne crois pas à la paix perpétuelle, mais je considère qu'elle est déprimante et qu'elle détruit les vertus fondamentales de l'homme qui ne peuvent se révéler en pleine lumière que grâce à l'effort sanglant.

Je suis tenté de crier, au fou ! Mais je pense que d'autres, avant lui, ont parlé ou écrit de la sorte. N'est-ce pas le général **Cherfils** qui écrivait dans l'*Echo de Paris* : « La guerre est d'essence divine. Elle est la saignée qui rétablit la santé morale du monde congestionné de mauvais désirs. Les peuples ne désarmeront jamais, heureusement pour leur grandeur morale et pour la beauté de la civilisation ! »

Mussolini, par son discours, veut-il nous faire revivre les beaux jours de 1914 ? La Paix... quelle mystification ! Nous n'en devons point parler. Célébrons surtout la Guerre, car ses bienfaits sont immenses !

Peuple, méfie-toi, la « der des der » à laquelle tu as cru, n'est pas, pour certains encore, la dernière.



Autour de la distribution du "Réveil Syndicaliste"

Nos camarades se rappellent que le dimanche 13 mai dernier, l'U. D., désireuse de faire connaître aux travailleurs agricoles le programme agraire de la C. G. T., faisait procéder par une vingtaine d'équipes de camarades à la distribution, à la campagne, d'un numéro spécial du "Réveil".

Nos camarades reçurent, d'une manière générale, un très bon accueil.

Cela ne fut pas du goût de la gendarmerie de GUÉMENÉ-PENFAO, qui, méconnaissant les dispositions de l'article 20 de la Loi du 29 Juillet 1881, verbalisa contre nos camarades **Gachet, Delagrée**, qui distribuaient dans cette commune le "Réveil Syndicaliste".

Ils prétendirent qu'ils devaient être munis de récépissés de colporteurs délivrés par la Préfecture, en application de l'article 19 de la même loi.

Nos deux camarades furent cités devant le Tribunal de Simple Police de GUÉMENÉ-PENFAO pour y répondre de la contravention dressée contre eux, ainsi que notre camarade **Péneau**, secrétaire de l'U. D., pris comme civilement responsable de "ses employés".

L'affaire vint à l'audience du 8 août dernier. Maître **Auffret**, avocat, secrétaire de notre camarade **Fourny**, qui assistait **Péneau**, n'eut pas de peine à démontrer l'inanité des griefs relevés par la gendarmerie.

Aussi, le Juge de Paix acquitta-t-il purement et simplement nos camarades **Gachet, Delagrée et Péneau**, de l'infraction relevée contre eux.

C'est qu'en effet, l'article 20 de la Loi du 29 Juillet 1881 est formel pour décider que la distribution et le colportage accidentels des tracts ou journaux ne sont assujettis à aucune déclaration.

Notons à ce sujet, que M. **Clerio**, nouveau Commissaire Central de Nantes a tenu à rappeler aux fonctionnaires de la police Nantaise, qu'ils ne pouvaient en aucune façon inquiéter les distributeurs occasionnels de tracts ou journaux.

M. le Colonel de la Gendarmerie, ne pourrait-il de son côté, donner des instructions à ses braves gendarmes pour leur éviter de mettre, non seulement inutilement la justice en mouvement et créer par là même des frais qui supporteraient les contribuables, à une époque où l'on parle tant d'économies, mais encore d'occasionner à des braves ouvriers des tracasseries et des frais qu'une meilleure connaissance de la loi par la gendarmerie leur aurait évités.

L'École du Militant

Notions préliminaires

Nécessité d'apprendre pour agir

Cette nécessité découle de l'expérience. Certes, on peut tout entreprendre sans être préparé à rien ; on peut notamment poursuivre la transformation, la révolution sociale comme une corneille abat des noix ; mais un militant de bonne qualité doit connaître assez de choses pour contrôler et diriger son action en pleine conscience. Un grave danger guette la classe ouvrière chaque fois qu'elle livre une bataille sans y être suffisamment préparée. C'est ainsi qu'on a pu voir, au cours des crises graves, à des heures difficiles de la lutte ouvrière, le contact subitement rompu entre la masse insuffisamment éduquée et ceux qui étaient chargés de la diriger dans l'action. Quand il n'y a pas compréhension suffisante entre tous ceux qui agissent à l'heure du combat, on voit les chefs affaiblis, dans leur autorité et leur possibilité d'action, par la masse qui devient pour eux un poids lourd. Parfois, ne se sentant plus soutenus par leurs mandants, ils tentent l'effort surhumain qui consiste à combattre l'adversaire capitaliste tout en instruisant leurs propres groupes. On comprend la déperdition de forces qui résulte, pour la classe ouvrière, d'une situation semblable.

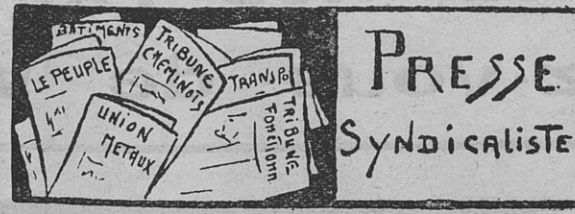
Il est donc indispensable d'apprendre, de s'instruire, de s'éduquer si l'on veut avoir une portée réelle, une action cohérente et soutenue sur les événements qu'il s'agit de modifier ou de conduire dans le sens du progrès social.

Mais il est aussi nécessaire de détruire partout où on la rencontre, cette idée, que le temps passé à éduquer est un temps dérobé à l'action. Cette idée est fautive à tous points de vue. Il n'est pas d'action large et sérieuse possible sans une certaine somme de connaissances. Et le patronat le sait bien, qui exploite plus facilement les travailleurs ignorants deux fois désarmés : économiquement et moralement.

C'est dans ce but d'éducation et d'émancipation du prolétariat en vue de sa libération, que l'U. D. a institué dans notre département, à St-Nazaire et à Nantes, les **Collèges du Travail**, véritable **École du Militant**.

(à suivre).

N. D. L. R. — Lire dans notre prochain N° : La Beauté de l'effort.



De l'Essor (Douanes sédentaires). Perspective d'automne 1934 de "Guiader", ces quelques lignes dont nous devons faire notre profit :

En octobre, les problèmes économiques et leurs côtés douloureux, le chômage, la sous-alimentation, la misère auront gagné en acuité ; les problèmes financiers et budgétaires seront tout aussi insolubles, étant donné l'état d'esprit de ceux devant lesquels ils se poseront, ce qui n'empêchera pas qu'on essaiera de leur trouver une pseudo solution à notre détriment ; les problèmes agricoles seront devenus excessivement graves et il est probable que les échéances des fermages seront plus que difficiles. Quant au problème politique, on devine, à lumière des autres, et aussi en pensant aux incidents récents, qu'il se posera dans toute son ampleur.

Perspectives peu rassurantes, par conséquent, encore assombrées, de surcroît, par les nuages inquiétants qui se forment au delà des frontières. Mais devons-nous nous laisser aller au pessimisme et jeter le manche après la cognée ? Pas du tout ! Plus les dangers sont grands et nombreux, plus nous avons le devoir, si nous avons le désir profond et sincère d'en préserver nos familles et nous-mêmes, de collaborer de toutes nos forces à l'action de salut indispensable. Rester indifférent et neutre dans la grande bataille sociale en cours risque d'équivaloir à un suicide. Nous voulons espérer que nos camarades le comprendront, et qu'en octobre, avec leur syndicat, dans le cadre du syndicalisme, ils feront tout leur devoir d'hommes conscients de la gravité de la situation et persuadés que pour y remédier il est nécessaire de sortir des sentiers battus, jalonnés des faillites de ceux qui se sont obstinés à les suivre.

De l'Echo des Employés (commerce et industrie). Garde à vous de "Capocci", sur les manœuvres de la C. G. T. U.

On annonce que le noyautage est déjà en voie d'organisation, on pousse à le faire.

Avons-nous tort de prendre des précautions ? Est-ce que l'avenir ne ressemblera pas au passé que certains prétendent vouloir ne pas connaître.

Hier, c'était les C. S. R., aujourd'hui, ce sont les O. S. R., contre quoi ? contre la C. G. T. certes, mais aussi contre ce qu'ils appellent la collaboration de classe et surtout contre le plan élaboré par les Etats Généraux du Travail.

Au moment où les forces vives de la nation commencent à se rassembler autour de ce plan réformiste pour faire une véritable révolution ; alors que ce rassemblement inquiète les tenants du pouvoir, toutes les forces du passé. N'est-ce pas troublant qu'on nous lance dans les jambes les sicaires qui, sous un flot de verbalisme révolutionnaire, assassineront la révolution en marche ?

Serons-nous ou ne serons-nous pas un pion sur l'échiquier diplomatique de la Russie ?

Ce n'est plus seulement la C. G. T. que nous devons défendre, mais le prolétariat lui-même.

Plus que jamais, garde à vous.

Du Semeur de l'Ille-et-Vilaine (organe de l'U. D.) Quelques remarques de René Belin, sur le problème de l'unité.

C'est donc, aujourd'hui encore, le parti communiste qui décide de l'unité syndicale, comme il en décidait il y a treize ans. Et lorsque nos camarades délibèrent avec les unitaires, et qu'ils exigent la reconnaissance préalable et formelle de l'indépendance absolue du mouvement syndical vis-à-vis des partis politiques, ils se heurtent à une résistance sourde, larvée, réticente.

L'unité syndicale, oui, cent fois oui, mille fois oui. Mais pas une unité qui porte en elle les germes de nouveaux déchirements et de nouvelles scissions.

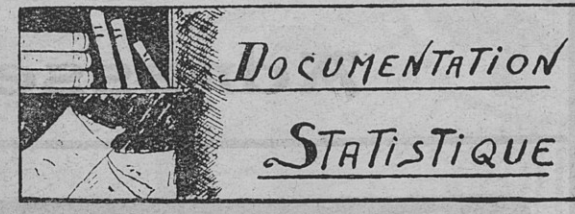
Je pense que nous devons avoir le front de parler haut, même si l'on doit essayer les rebuffades des fanatiques et des démagogues. C'est un devoir impérieux pour les militants dignes de ce nom de livrer leur pensée.

L'unité syndicale, oui. Mais que vaudra cette unité syndicale si elle conduit à introduire purement et simplement dans nos syndicats quelque vingt-cinq mille bolcheviks, agissant et parlant non pas en syndiqués, mais en communistes, exécutant des mots d'ordre précis qui leur seraient donnés par leur parti politique ?

Comment peut-on ne pas se souvenir que la scission politique a précédé la scission syndicale, et que celle-ci n'a existé que par celle-là ? Et se posent ainsi quelques questions décisives qu'on ne semble guère vouloir aborder et qui sont les suivantes : pourquoi le problème de l'unité n'est-il posé, par le parti communiste, que sur le plan syndical ? Pourquoi ne parle-t-on pas, dans les partis politiques ouvriers, de l'unité politique ?

Faites lire autour de vous

"Le Réveil Syndicaliste"



Les décisions de la 18^e Conférence Internationale du Travail.

1^o Durée du Travail.

La Conférence, par 75 voix contre 37, adopte à propos de la semaine de 40 heures, le texte qui suit :

La dix-huitième session de la Conférence du Travail.

Considérant :

Que la réduction de la durée du travail envisagée soit comme un moyen de pallier au chômage, soit comme méthode visant à faire participer les travailleurs au bénéfice des progrès techniques, demeure l'une des tâches principales de l'organisation.

Que la Conférence, en abordant la question l'an dernier et en engageant, devant la dix-huitième session, la procédure aux fins d'adoption de projets de convention ou de recommandation s'est montrée favorable au principe de la réforme ;

Qu'à la dix-huitième session, il n'a pas été possible d'atteindre sur les projets examinés, le quorum indispensable.

Invite le Bureau à réunir des informations complémentaires et le Conseil d'administration à inscrire à nouveau la question de la réduction de la journée de travail à l'ordre du jour de la prochaine session de la Conférence pour l'adoption d'un ou plusieurs projets de convention.

2^o Travaux Publics.

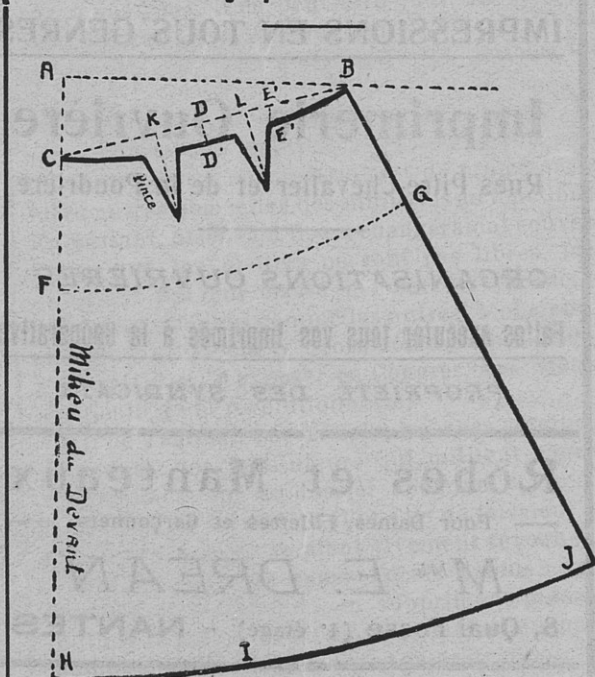
La Conférence analyse les éléments essentiels d'une politique rationnelle visant, grâce à cette méthode, à résorber le chômage et à provoquer une reprise d'activité. Elle adopte une résolution présentée par **Jouhaux**.

3^o Autres questions. — La 18^e Conférence eut à s'occuper encore :

- a) L'assurance chômage et les diverses formes d'assistance aux chômeurs.
 - b) La révision partielle de la convention sur le travail de nuit des femmes.
 - c) La révision partielle de la convention sur la réparation des maladies professionnelles.
 - d) Les méthodes de repos et d'alternance des équipes dans les verreries à vitres automatiques.
- Sur ces quatre questions, des textes ont été adoptés définitivement.



Quelques conseils pour couper une jupe en forme



- Mesures à prendre :
- 1^o tour de taille
 - 2^o longueur du devant
 - 3^o longueur du côté
 - 4^o longueur du derrière
 - 5^o contour des hanches

Pour couper une jupe en forme faites d'abord votre patron. Prenez une grande feuille de papier, tracez un angle droit, mettez la lettre A à votre gauche. Tracez et mettez les mesures suivantes : A B est égale au demi-tour de taille + le 1/4 du 1/2 tour de taille. A C est égale au 1/3 du 1/2 tour de taille.

Réunissez C B par une oblique, D à la moitié de C B, D D' est égale à 1 cm., E à la moitié D B, E E' est égale à 1 cm. 1/2. Tracez la courbe C D', E', B.

A partir de C et de B, mesurez 20 cm., mettez les lettres F G. A partir de C, mesurez la longueur du devant, mettez la lettre H.

D' I est égale à la longueur du côté.

B J. est égale à la longueur du derrière.

Arrondir la jupe. Faites vos pinceaux.

Pour faire votre 1^{er} pince, mesurez à partir de D 5 cm. à votre gauche, portez la lettre K, abaissez une perpendiculaire de 11 cm., la profondeur de la pince est de 4 cm., 2 cm. de chaque côté de la perpendiculaire.

La 2^e pince se place à la moitié de K B, la longueur de la perpendiculaire est de 10 cm., 3 cm. de profondeur, 1 cm. 1/2 de chaque côté, mettez la lettre L.

Reportez-vous au dessin.

Pour bien faire votre patron, suivez par ordre les lettres alphabétiques.

Cette jupe montée sur un corsage, vous obtenez une gentille robe en forme que vous garnissez par des petits volants froncés ou plissés.

**Camarades, nos Annonceurs nous aident
Adressez-vous de préférence chez eux**

LA CHATELAINNE

VEND à prix égal, la meilleure qualité
à qualité égale, aux meilleurs prix

18 et 20, Rue Crébillon
11, Rue Scribe - NANTES

A LOUER

Orthopédie - Bandages - Ceintures
Fabrication et Réparation de tous les appareils
Location de lits mécaniques, béquilles, gouttières, etc.

L. ROCHET, RUE DE VERDUN - NANTES

A L'EGLANTINE

**Couronnes Mortuaires
FLEURS D'APPARTEMENTS**

1, Rue du Moulin
NANTES

Téléphone 145.44 Remise aux Sociétés

Un coup d'œil aux étalages
des Magasins PRIMLUX
vous en dira plus qu'un
long discours.

Le Timbre Primlux

22, Rue du Calvaire
- à NANTES -

Ne donne que des Primes de Choix

DÉSIREZ-VOUS
un BON
PHONO
OU UN
BON POSTE DE
T.S.F.



Venez
Chez
DUIGOU
22, RUE DES HALLES

PHONOS GARANTIS, depuis 250'
POSTES T. S. F. 995

GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT

E. CHEVALIER
OPTICIEN-SPECIALISTE

2, Rue de l'Echelle **NANTES**
(Bas des Marchés du Bon-Pasteur)

REMISE 10 %, AUX SYNDIQUÉS

Souscrivez au
DICTIONNAIRE LAROUSSE DU XX^e SIÈCLE
(Les six volumes sont parus)
et toutes Grandes Publications
à la **Librairie Alfred BRELET**
33, Rue de Verdun - NANTES - Tél 147-97
Grandes facilités de paiement

POUR VOS CHAPEAUX ET CASQUETTES

Adressez-vous **Chapellerie MERCIER**
Successeur **CHESNEAU**
8, Place du Pilori - NANTES
Remise 10 % aux syndiqués

PECHEURS !

Voulez-vous de bons conseils pour la saison
Venez consulter nos prix, voyez nos qualités

Ludovic CADIOU Rue Grande-Biesse, 10
(près du Pont de la Madeleine - NANTES)
MODERN'PÊCHE

Laxative - Dépurative - Rafranchissante

conviendrait parfaitement à tous les tempéraments et ne coûte que 3 fr. 50 la boîte

Dépôt : **GRANDE PHARMACIE de PARIS**
17, Rue d'Orléans et Place Royale - NANTES

La TISANE de SANTÉ CANDES

Mieux et Meilleur Marché... c'est

AUX 3 SPÉCIALITÉS

8, Rue de la Paix - 1 et 3, Rue du Bouffay

Téléphone 113.37 NANTES Remise 5 %
que doivent s'acheter

**Linoléums - Tapis
- Toiles Cirées -**

CHEVASSU

8, 10, Rue d'Orléans - NANTES

Autres Maisons à **ORIENT, BREST,
TOURS, BLOIS**

Gros achats - Bénéfices modérés - Bas prix

Réveils - Montres - Garnitures Cheminée
Couverts

ARTICLES GARANTIS

Hôtel de l'Univers

PLACE DU COMMERCE RUE LAPÉROUSE, 11
NANTES

P. LEBÉE Tout Confort
Garage à proximité Téléphone 132.60

MEUBLES "BOEFFARD"

2, 3 et 8, Rue Mercœur et
4, Rue du Pont-de-l'Arche-Sèche

Le plus chic, le plus solide, le moins cher
LIVRAISON A DOMICILE
Téléphone : 128.37 REMISE 5 %

MAISON NANTAISE

A LA RENOMMÉE

PLACE DU BON-PASTEUR

Ses **CHAUSSURES** de Fatigue et de Travail
de Qualité Supérieure Garantie

Ses Séries Réclame à des Prix Imbattables

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

Imprimerie Ouvrière

Rues Pitre-Chevalier et de la Poudrière

ORGANISATIONS OUVRIÈRES :
Faites exécuter tous vos Imprimés à la Coopérative

PROPRIÉTÉ DES SYNDICATS

LES GRANDS MAGASINS

BRUNNER FRÈRES

4 et 6, Rue de Feltre
1, 1 bis et 3, Rue de la Boucherie **Nantes**

VENDENT

LE MEILLEUR MARCHÉ DE NANTES

et donnent les Timbres Primlux

LA SOLIDARITÉ

Assurance Ouvrière

- contre l'Incendie -

Fondée à Nantes en 1900

Siège Social : 9, Rue de Maubeuge, à PARIS (IX^e)

Situation de la Société au 31 Décembre 1932

Capitaux assurés	2.105.000.000 de Frs.
Portefeuille de cotisations à recevoir	10.000.000 de Frs.
Portefeuilles de titres	801.000 Francs
Sociétaires	82.000

Robes et Manteaux

— Pour Dames, Fillettes et Garçonnetts —

M^{ME} E. DRÉAN

8, Quai Fosse (4^e étage) - NANTES

Maison ETOURNEAU

12, Quai du Port-Maillard, 12 - NANTES

Électricité - Fournitures pour installations
— d'éclairage —

Prix avantageux aux ouvriers électriciens R. C. Nantes 5.775

LA SOLIDARITÉ

est administrée et contrôlée par des Organisations
Ouvrières, COOPÉRATIVES et SYNDICATS.

Pour tous Renseignements :

S'adresser ou écrire à **M. CLERO**, Café de la Réunion,
25, Rue Voltaire, à Nantes - Téléph. 151.78

à **M. NÉDELLEC**, 45, Rue Villès-Martin, à Saint-Nazaire

à **M. GUÉRIN**, 16, Cité du Bossis, à Couëron

AGENTS POUR LE DÉPARTEMENT

Syndiqués

LISEZ,

DIFFUSEZ

LE PEUPLE

— Quotidien —

du Syndicalisme

L'Œuvre Dentaire Sociale de l'Institut Dentaire National

L'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL, avec l'assurance du remboursement basé sur le tarif de responsabilité des Caisses, permet l'accès de la Dentisterie, moyennant une contribution personnelle insignifiante. De plus, le contrôle rigoureux de son comité technique de surveillance et le choix du personnel, praticien possédant le diplôme d'Etat qui y opère, L'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL assure aux intéressés la sécurité et la qualité dans les soins et travaux pratiqués par ses services.

Le Comité de gestion a en outre créé une Caisse appelée "Caisse des Exclus" pour compenser l'inégalité incompréhensible des plus de soixante ans injustement écartés des avantages de la Loi. Cette Caisse a pour effet de les faire bénéficier gratuitement des soins et travaux dentaires.

Le contrôle des "Exclus" compris dans ces conditions, s'effectue par l'intermédiaire de deux services conçus à cet effet :

L'un, à la Bourse du Travail, rue Arsène-Leloup.
L'autre, à La Mutualité (conciergerie) rue Désiré-Colombe.

Les prix officiellement pratiqués à l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL, sont les suivants :

SOINS		DENTIERS	
Extraction, la première	8 francs	Plaque de base	16 65
— les autres	4 —	La dent	16 65
Plombage	12 —	Le crochet	10 —
Traitement racine	12 —		

L'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL
Spécialement fondé pour les Assurés sociaux.
23, Place de la Bourse (angle rue de la Fosse), à NANTES.